



Déjeuner du Cercle des Réseaux Européens

Olivier Guersent – Décembre 2015

Le 11 décembre, les membres du Cercle des Réseaux européens ont eu le plaisir d'échanger avec Olivier Guersent, Directeur Général de la DG FISMA.

Le thème de ce déjeuner était les grandes évolutions européennes à venir tant au plan institutionnel que des politiques européennes.

A cette occasion, les membres ont discuté avec Olivier Guersent des priorités de la Commission pour 2016 et des enjeux politiques auxquels l'UE devra faire face l'année à venir.

Olivier Guersent en Bref

Olivier Guersent est l'actuel Directeur général de la Direction générale Stabilité Financière, services financiers et Union des marchés de capitaux (FISMA). Entré à la Commission en 1992, il a notamment été le chef de cabinet du Commissaire Michel Barnier de 2010 à 2014.

De « La Commission de la dernière chance » à la « Commission de gestion de crises »

Olivier Guersent, est tout d'abord revenu sur le travail général de cette nouvelle Commission Juncker, en expliquant que l'année 2015 fut une année difficile, de crises. La « Commission de la dernière chance » est devenue la « **Commission de gestion de crises** ».

Jusqu'à présent l'Union dans son ensemble était à même de mettre à profit les crises aiguës pour réaliser des sauts d'intégration. La façon dont ont été abordées les crises de 2015 par les Etats membres permet de douter que cela soit toujours le cas, tant les replis nationaux et le désamour envers la construction européenne se font sentir.

En effet, en 2015, l'Europe a dû faire face à :

- **La crise du terrorisme.** Sur ce point la Commission et le Conseil ont décidé de s'atteler au problème du financement du terrorisme. Les institutions européennes souhaitent en effet lever l'anonymat sur les instruments de paiements. Cette augmentation de la transparence des mouvements financiers devrait permettre un meilleur suivi entre Etats des flux financiers douteux.
- **La crise des réfugiés.** Pour le moment la Commission n'a pas pu mettre en place de solution pérenne, cela est notamment dû à un manque de moyens. La Commission va donc devoir redoubler d'efforts et d'innovation en 2016 pour répondre à cette crise migratoire.
- **La crise du « Brexit » et des mouvements de retrait des Etats membres de l'UE.** Les Britanniques partent du constat que « *l'Europe d'aujourd'hui ne correspond plus au contrat signé à l'origine* ». Le Royaume-Uni, ne critique pas l'intégration nécessaire de la zone euro mais ses conséquences sur le modèle européen et sur le fonctionnement du Marché Intérieur. Selon Olivier Guersent, le problème est double. D'une part, les Anglais ont choisi un mode de négociation assez agressif créant une situation de fait établi, et, d'autre part les Etats membres de la zone euros sont dans le déni par rapport à la nécessaire révision des Traités européens afin de mieux répondre aux exigences de gouvernance de la zone euro d'une part et de clarté dans l'organisation des relations avec les non-euros d'autre part.

- **La crise bancaire dans le sud de l'Europe.** La crise Grecque n'est pas encore terminée et de nombreux indices attestent de la fragilité des couples "souverain-bancaire" dans d'autres pays du sud de l'Europe. Les taux importants de prêts non-performants et les déficiences des systèmes judiciaires qui rendent long et compliqué l'accès au collatéral rendent compliqué la résolution de ces problèmes.
- **L'absence de croissance.** C'est une le principal risque de moyen terme sur la stabilité financière en Europe pour la Commission, qui met tout en œuvre pour changer la donne économique au sein de l'Union. C'est dans cette optique qu'il faut comprendre le projet d'Union des Marchés de Capitaux.

Compléter l'Union Bancaire en 2016

Compléter l'Union Bancaire est l'un des objectifs prioritaires de l'année 2016. L'essentiel est désormais de mettre en place des projets stabilisant l'économie et les finances européennes à long terme.

Afin d'assurer cette stabilisation de l'union bancaire, il est impératif pour l'UE que les membres de l'union fassent des choix d'investissements communs de sorte de déplacer l'activité vers des pays plus en difficulté au sein de la zone euro.

Pour Olivier Guersent l'une des priorités 2016 est donc la conclusion de l'Union Bancaire, couplé à des réflexions autour de l'approfondissement de l'UEM c'est-à-dire in fine la création d'une politique économique pour la zone euro.

Stratégie « pour mieux légiférer »

Olivier Guersent est ensuite rapidement revenu sur la stratégie adoptée par Jean-Claude Juncker qui consiste à « mieux légiférer ». Cette stratégie est un réel outil politique utilisé par la Commission. Sur la forme cela permet notamment à cette nouvelle Commission de se distinguer de la précédente, et de synthétiser au mieux l'intérêt général européen dans les domaines essentiels d'engagement de l'UE.

Conclusion

En conclusion, l'année 2016 sera particulièrement intense et complexe car l'UE devra faire face à de grands enjeux politiques, géopolitiques et géostratégiques, énergétiques, numériques et financiers. La priorité numéro un de la Commission sera donc de relancer et stabiliser la croissance, et cela se fera notamment par le biais de l'union bancaire et de l'Union des Marchés de Capitaux en articulation avec le plan Juncker.

L'avenir de l'UE est sombre en cette fin 2015 alors que les défis communs sont au rendez-vous ...